

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 Avril 2014

L' an 2014 et le 10 Avril à 20 heures 45 minutes , le Conseil Municipal de Bois le Roy, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de MOREL Jean-Pierre Maire

Présents : M. MOREL Jean-Pierre, Maire, Mmes : CAILLERE Nathalie, COUSTILLET Christine, DHENIN Christine, ORTEGA Odile, WACHEUX Laurence, Melles : AGUEEFF Marianne, DEMALANDER Victoria, MM : DANGOUMAU Jean-Pierre, DAVRAINVILLE Sébastien, DESHAYES Michel, ERRAMMACH Youssef, FAUVEAU Philippe, MARTEAU Patrick, VAN DER HEYDEN Serge

A été nommée secrétaire : A été élue secrétaire de séance : AGUEEFF M.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 15
- procurations :

Date de la convocation : 04/04/2014

Date d'affichage : 04/04/2014

ORDRE DU JOUR

- Compte Administratif 2013 – Commune
- Compte Administratif 2013 – Service d'Eau
- Informations générales
- Questions diverses

Le compte rendu de la réunion du 3 Avril 2014 est approuvé à l'unanimité. Monsieur VAN DER HEYDEN émet juste une réserve et demande le rajout de la mention élu secrétaire de séance : J.P. DANGOUMAU

Le maire informe le conseil municipal qu'il expliquera les différents comptes administratifs 2013 mais qu'il ne peut les mettre au vote. Monsieur DANGOUMAU accepte à l'unanimité des membres présents d'assumer la présidence et la mise aux votes des comptes administratifs de la commune et du service d'eau. Monsieur MOREL demande que les budgets présentés soient vus par chapitre et non par ligne et obtient un accord général de l'assemblée.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – COMMUNE

Avant que ce budget ne soit mis au vote, Monsieur VAN DER HEYDEN souhaite faire remarquer qu'il a trouvé des écarts importants sur les montants alloués. Il souhaite ardemment que les points soulevés soient mentionnés sur le compte rendu de la réunion et qu'il obtienne des réponses écrites pour chacune des anomalies, réponses émanant de grandes instances tels que par exemple la préfecture, le percepteur Il précise également que pour les recettes d'investissement, n'ayant pas connaissance de tous les éléments, il lui est difficile de juger correctement de l'exactitude des chiffres.

Monsieur MOREL lui demande d'envoyer par mail un tableau récapitulatif des différentes remarques apportées afin qu'une réponse puisse y être apportée.

Monsieur MOREL sort de la salle du conseil et Monsieur DANGOUMAU met le compte administratif 2013 de la commune aux votes :

Dépenses de Fonctionnement :	622 567,89 €
Recettes de Fonctionnement :	793 342,54 €
Soit un excédent de	170 774,65 €

13 voix pour et 2 contre

Dépenses d'Investissement :	426 209,68 €
Recettes d'Investissement :	297 627,54 €
Soit un déficit de	128 582,14 €

13 voix pour et 2 contre

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – SERVICE D'EAU

Les Dépenses et Recettes de Fonctionnement ainsi que les Dépenses et Recettes d'Investissement sont analysés chapitres par chapitres.

Monsieur VAN DER HEYDEN qui est d'accord sur les montants mentionnés, précise néanmoins qu'il n'a pas eu le temps d'analyser en détail le compte administratif du service d'eau qui lui semble moins important que celui de la commune.

Monsieur MOREL sort de la salle du conseil et Monsieur DANGOUMAU met le compte administratif 2013 du service d'eau aux votes :

Dépenses de Fonctionnement :	66 566,34 €
Recettes de Fonctionnement :	258 327,25 €
Soit un excédent de	191 760,91 €

13 voix pour et 2 contre

Dépenses d'Investissement :	10 628,66 €
Recettes d'Investissement :	71 817,88 €
Soit un excédent de	61 189,22 €

13 voix pour et 2 contre

INFORMATIONS GENERALES

Du fait du changement de mandat et des réunions rapprochées le maire précise qu'il n'y a aucune information générale.

QUESTIONS DIVERSES

S. DAVRAINVILLE remercie le maire et les élus qui sont venus nombreux à la manifestation du Vélo Club dimanche 6 avril.

143 participants ont été accueillis au lieu des 120 initiaux. La course s'est déroulée dans une très bonne ambiance et les supporters étaient nombreux.

Cette manifestation s'est terminée aux alentours de 18 heures avec la remise des prix aux gagnants dont une victoire féminine pour l'équipe de Bois le Roy. Un pot de l'amitié a clôturé cet après-midi.

N. CAILLERE signale qu'un lampadaire est éteint dans le quartier de la Vénellerie. Monsieur MOREL précise que ce lampadaire a dû se mettre en sécurité suite à un problème d'ampoule et que nous en prenons note.

Fin de séance : 21 h 45